



# Assemblée générale

Distr. limitée  
3 novembre 2000  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-cinquième session**  
**Commission des questions politiques spéciales**  
**et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

Point 84 de l'ordre du jour

**Office de secours et de travaux des Nations Unies**  
**pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

**Afghanistan, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Égypte, Émirats arabes unis, Indonésie, Jordanie, Koweït, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Qatar, Soudan, Tunisie, Yémen et Palestine : projet de résolution**

**Université de Jérusalem « Al Qods » pour les réfugiés de Palestine**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant ses résolutions 36/146 G du 16 décembre 1981, 37/120 C du 16 décembre 1982, 38/83 K du 15 décembre 1983, 39/99 K du 14 décembre 1984, 40/165 D et K du 16 décembre 1985, 41/69 K du 3 décembre 1986, 42/69 K du 2 décembre 1987, 43/57 J du 6 décembre 1988, 44/47 J du 8 décembre 1989, 45/73 J du 11 décembre 1990, 46/46 J du 9 décembre 1991, 47/69 J du 14 décembre 1992, 48/40 I du 10 décembre 1993, 49/35 G du 9 décembre 1994, 50/28 G du 6 décembre 1995, 51/130 du 13 décembre 1996, 52/63 du 10 décembre 1997, 53/52 du 3 décembre 1998 et 54/75 du 6 décembre 1999,*

*Ayant examiné le rapport du Secrétaire général<sup>1</sup>,*

*Ayant examiné également le rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000<sup>2</sup>,*

1. *Souligne* la nécessité de renforcer l'enseignement dans le Territoire palestinien occupé par Israël depuis le 5 juin 1967, y compris Jérusalem, et, en particulier, la nécessité de créer l'université envisagée;

2. *Prie* le Secrétaire général de continuer à prendre toutes les mesures nécessaires à la création de l'Université de Jérusalem (Al Qods), conformément à sa

---

<sup>1</sup> A/55/425.

<sup>2</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 13 (A/55/13).*

résolution 35/13 B du 3 novembre 1980, en tenant dûment compte des recommandations compatibles avec les dispositions de ladite résolution;

3. *Demande une fois de plus* à Israël, puissance occupante, de coopérer à l'application de la présente résolution et de lever les obstacles qu'il a dressés pour empêcher la création de l'Université de Jérusalem (Al Qods);

4. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte à sa cinquante-sixième session des progrès réalisés dans l'application de la présente résolution.

---